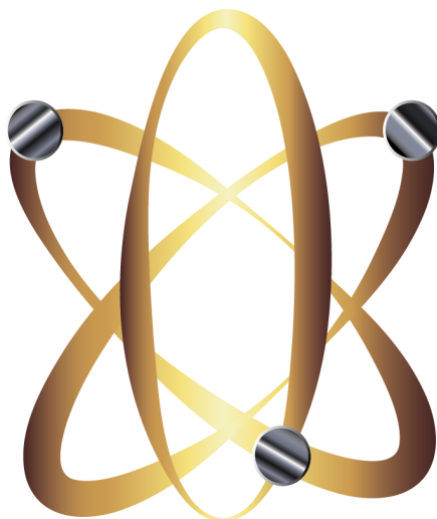


CONSTRUISONS LE MONDE D'APRÈS



DOSSIER D'INFORMATION

Date d'établissement : Juillet 2026

Fragales Investissements S.A.S, au capital variable de 1000 - 100 000 EUROS

67 cours Mirabeau, 13100 Aix en Provence.

Immatriculée 937 662 047 R.C.S Aix en Provence.

www.fragales-investissements.com



PRÉSENTATION

Créée en décembre 2024, le groupe Fragales appartient à un certain nombre de startup tels que Mistral IA et Ami labs en France, qui mettent en œuvre l'intelligence artificielle dans un certains nombres de process.

Cela étant, Fragales se différencie de ces entreprises par son modèle économique et la prise en compte d'autres lois scientifiques en complément de l'intelligence artificielle.

Les matrices scientifiques utilisées par Fragales dans ses innovations sont :

- L'entropie des systèmes

C'est le physicien allemand JULIUS qui a défini au XIXème siècle les différentes lois de l'entropie. La mesure de l'entropie permet de déterminer l'ordre ou le désordre de tout système en fonction de ses échanges d'énergie avec son milieu extérieur. Ainsi, on peut déterminer l'évolution de l'entropie de l'univers à partir du Big Bang, l'entropie d'un être humain à partir de la fécondation, l'évolution de l'entropie d'un glaçon, etc...

L'évolution de l'entropie d'un système permet de déterminer une chronologie et c'est une propriété intéressante.

Ceci étant, nos travaux ont pu déterminer que l'entropie s'applique aussi à des systèmes immatériaux, biologiques et sociétaux tels qu'un pays, une entreprise, les marchés financiers, etc..

L'entropie est une notion scientifique universelle. Tout système ouvert sur son milieu extérieur, doit constamment réguler son entropie en l'évacuant afin de maintenir sa cohésion interne.

- La physique quantique.

Développée à partir du début du XXème siècle, la physique quantique s'intéresse aux particules élémentaires (électrons, protons, neutrons, etc...) d'une certaine façon, elle s'oppose aux lois de la physique classique des objets macroscopiques.

Nos travaux ont montré que la physique quantique ne concerne pas seulement les particules élémentaires mais aussi dans certaines conditions les objets macroscopiques, immatériaux, biologiques et sociétaux. Concernant les objets macroscopiques, cela a été confirmé par extension par le physicien français Michel DEVORET qui a obtenu le prix Nobel en 2025.

- L'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle n'est pas à proprement parler l'expression de lois scientifiques particulières mais plutôt un système de recherches de l'information et de présentation de celle-ci dans une base donnée type internet et de stockage grâce à l'informatique.

On peut dire que c'est DIDEROT qui au XVIIIème siècle a posé les premières bases de l'intelligence "artificielle" en écrivant son Encyclopédie.

À ce jour, les recherches développées sur l'intelligence artificielle permettent de proposer des protocoles, par exemple génératifs, afin qu'ils soient intégrés dans des process de gestion pour les entreprises, dans le but d'améliorer leurs performances.

D'autres systèmes d'intelligence artificielle dits analytiques, sont d'ores et déjà mis en place dans des process d'ingénierie (analyse des données et autres).

Les recherches développées par Fragales en matière d'intelligence artificielle permettent de définir un nouveau concept, une IA de seconde génération : l'IA inclusive.

Cela signifie quoi ? En fonction des demandes et des besoins déterminés par les entreprises, on augmente les capacités proposées par l'intelligence artificielle en la mixant avec d'autres



lois scientifiques utilisables telles que celles proposées par la physique quantique, certaines lois mathématiques et celle de l'entropie. Cela concerne plus particulièrement l'IA dite : « en périphérie ».

Ces recherches sont menées depuis quelques années par Monsieur Jean-Philippe DEMONT-PIEROT (scientifique de formation, écrivain et Président de Fragales). Il est désormais accompagné d'un collègue scientifique, au pôle recherche et développement de Fragales.

Le positionnement de Fragales Investissements est stratégique.

Fragales se différencie de ses concurrents développant l'IA (Mistral, Ami, etc...) par des offres mettant en œuvre l'IA augmentée, l'IA inclusive. À ce jour, c'est la seule entreprise de la Newtech ayant développé ce concept d'IA inclusive.

La première innovation technologique issue de l'intelligence artificielle inclusive a été élaborée par Fragales, c'est : le trading entropique.

D'ores et déjà opérationnel il sera mis en application dans certaines filiales de Fragales.

La création d'autres filiales d'exploitation, positionnera Fragales sur le plan international dès 2027.

La nouvelle question qui se pose toutes les équipes qui travaillent sur l'IA est l'hypothèse d'une IA dotée de conscience. C'est une question anthropologique lourde de conséquence. Fragales travaille sur cette question et pose une hypothèse de recherche comme quoi une IA, comme une intelligence biologique (humaine ou animale), est un système entropique en milieu ouvert. En intégrant cet axe de recherche nous pouvons d'ores et déjà construire un modèle théorique d'une IA conscientisée, c'est-à-dire fonctionnant comme si celle-ci était dotée de conscience. Ce qui nous permettra d'élaborer un CAC (cerveau artificiel conscientisé) dont seront dotés nos futurs robots humanisés autonomes.

Nous pouvons annoncer que dès le premier semestre 2027, Fragales aura construit un modèle théorique d'une IA conscientisée, suivront les premières mises en application de cette IA, ce qui pourrait en 2028 proposer en termes d'offres une IA conscientisée opérationnelle. Parmi elles : « Alter » un robot avec une configuration et apparence humaine, doté de mobilité et d'une capacité d'intervention physique, ainsi qu'« HybridIA », une implantation abdominale d'une unité IA avec une interface avec le système nerveux centrale et/ou périphérique, permettant une augmentation des capacités cognitive du porteur ainsi que de sa longévité estimée de 20% à 50%. D'autre part, Fragales propose également une offre d'une IA générative 100% française : « DreamLigth » qui sera concurrente de chatGPT, gemini et entropic, libre d'accès et associé à un réseau social.

Fragales a également fait le choix d'ouvrir son capital à tout actionnaire quel que soit sa capacité d'investissement, afin de profiter à terme des très importantes valorisations que vont connaître les entreprises porteuses de l'innovation technologique qu'est l'intelligence artificielle.

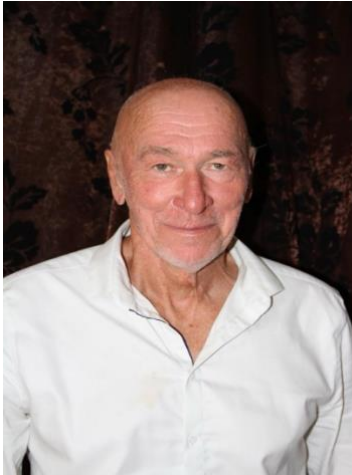


SOMMAIRE

- CHAPITRE 1 : LE MANAGEMENT
- CHAPITRE 2 : FRAGILES INVESTISSEMENTS
- CHAPITRE 3 : LES FILIALES
- CHAPITRE 4 : DREAMLIGHT
- CHAPITRE 5 : CAC (cerveau artificiel conscientisé)
- CHAPITRE 6 : LE TRADING ENTROPIQUE
- CHAPITRE 7 : LA VALORISATION
- CHAPITRE 8 : OUVERTURE DU CAPITAL
- CHAPITRE 9 : PERSPECTIVE DANS CINQ ANS



CHAPITRE 1 : LE MANAGEMENT



Jean-Philippe DEMONT-PIEROT
Le Président

jp.demont-pierrot@fragales-investissements.com

De formation scientifique, il crée sa première entreprise dans le domaine des biotechnologies. Il poursuit sa carrière d'entrepreneur dans divers domaines en France et à l'étranger. En parallèle il a débuté une carrière d'auteur (romans, essai), ce qui l'a amené à approfondir ses recherches sur les marchés financiers dans une approche strictement scientifique. L'aboutissement est son dernier livre : le trading entropique.



Ingrid JOMAT

i.jomat@fragales-investissements.com

Après des études en Histoire de l'Art et Lettres Modernes à la Sorbonne, elle se tourne vers le journalisme en intégrant l'ISCPA. Rompue aux médias en ayant travaillé pour Prisma Presse, Mondadori et France Télévisions entre autres, elle crée sa société de production audiovisuelle où elle exprime sa créativité et sa passion pour l'image. Communicante avertie, perspicace et perfectionniste, elle intègre Fragales Investissements en tant que Directrice de la communication. En janvier 2026, en parallèle, elle est nommée Directrice Exécutive.



Chi Thien NGUYEN

ct.nguyen@fragales-investissements.com

D'un BTS Action commerciale à l'ingénierie patrimoniale chez AGF. Des nouvelles technologies chez HPL à l'audit et le conseil en création d'entreprises avec Carré Conseils. Il a toujours exercé la vente en mode conseil. Des qualités humaines et professionnelles peaufinées au travers d'expériences au sein de structures familiales comme HPL ou des majors de la banque comme LCL avec le management et la formation mis en pratique.



Philippe HAUER

p.hauer@fragales-investissements.com

Après avoir fait hypokhâgne et khâgne, il passe le CAPES pour devenir professeur de littérature dans l'Éducation Nationale. Il embrasse par la suite une carrière de comédien, parallèlement à la gestion de salles de spectacles et de musiques. Depuis une dizaine d'années, il a créé sa propre maison d'édition tournée vers la littérature contemporaine. Il rejoint début 2025 l'équipe de Fragales Investissements en tant que Secrétaire Général, gérant toutes les activités éditoriales de l'entreprise.



CHAPITRE 2 : FRAGALES INVESTISSEMENTS

2.1 LE BOARD

La société mère porte l'actionnariat, crée et gère ses différentes filiales dont le pôle RD.

Le président : Jean-Philippe DEMONT-PIERROT

Outre ses fonctions représentatives, il gère en particulier le pôle recherche et développement.

La Directrice Exécutive : Ingrid JOMAT

C'est l'opérationnel, elle manage le groupe.

Le Directeur Commercial : Chi Thien NGUYEN

Chargé du recrutement et du management des commerciaux en France, il définit la politique commerciale du groupe.

2.2 LE SERVICE COMMERCIAL

L'ambition est d'être présent commercialement dans tous les départements français dans un premier temps. Chaque département aura un délégué Newtech dont les missions seront les suivantes :

- Commercialisation de l'ouverture du capital et de la filiale Cryptomoov (offre crypto) ;
- Prospection et commercialisation de Fragales Formation via France Travail, PME, PMI et les particuliers dans le cadre de leur crédit de formation (CPF);
- Prospection des entreprises pour la filiale BTF pour les offres d'ingénierie, IA inclusive, CAC, ...

2.3 RECHERCHE ET DÉVELOPEMENT

Le collège scientifique, regroupe des scientifiques (physiciens, mathématiciens, informaticiens...), généralement issus de grandes écoles (Polytechnique, autres écoles d'ingénieurs, universités). Ces scientifiques, indépendants, interviennent à la demande sur tel ou tel aspect des innovations technologiques de Fragales et/ou de ses filiales telles que Genius Financial ou BTF. Ils anticipent l'évolution, la faisabilité et la rentabilité, à court, moyen et long terme. Il est dirigé par le Président Jean-Philippe DEMONT-PIERROT, assisté de Philippe HAUER Secrétaire Général.

2.4 CRÉATION ET MISE EN ŒUVRE DES DIFFÉRENTES FILIALES

Philippe HAUER Secrétaire Général, assure et gère l'aspect juridique de la création des filiales, leurs implantations, le recrutement et la définition des offres. De plus, il manage ASTRAGALE (maison d'édition).

Le chiffre d'affaires de Fragales Investissements (maison mère) sera uniquement lié aux produits financiers issus des cessions d'actions dans le cadre de l'ouverture du capital et des bénéfices d'exploitation de ses filiales.

2.5 POLITIQUE DE COMMUNICATION

À la différence de ses concurrents, Fragales a opté pour une communication à bas bruit. Sans contact média, uniquement une présence discrète sur le net, privilégiant les contacts face to face ou call to call. À ce jour il est inutile d'engager une confrontation concurrentielle. En revanche, une communication intensive sera engagée par les différentes filiales lorsqu'elles seront opérationnelles.



CHAPITRE 3 : LES FILIALES

3.1 CRYPTOMOOV

Création et mise en place : Septembre 2026

Démarrage opérationnel : Novembre 2026

Cette filiale à 100% porte le projet de notre cryptomonnaie : Le FRAGALE.

La création et le management sera assurée par un professionnel en cours de recrutement.

Pour des raisons de souplesse réglementaire, elle sera créée aux USA (Delaware).

Ses caractéristiques principales :

- Valeur d'émission à 1USD
- Valorisation régulière sous la forme d'une double courbe hélicoïdale, basée sur une valorisation corporate, axée sur notre technologie, ainsi que celle de nature spéculative, via l'introduction du FRAGALE sur des plateformes d'échanges de cryptomonnaies. Cela permettra de mettre le FRAGALE à l'abri des dépréciations spéculatives telles que l'a connu le BITCOIN les mois derniers.
- Possibilité pour les actionnaires de Fragales Investissements, d'échanger à tout moment et sans frais les actions Fragales en offre cryptomonnaie FRAGALE.
- A partir de 2027 mise en place d'une carte internationale de paiement et de retrait basée sur la détention de FRAGALES.
- Conversion possible des dividendes des actions Fragales, en FRAGALE sans frais.
- Nombre de FRAGALE créé : 20 millions.
- Blockchain bitcoin, dans sa version non spéculative.

Précisions : Les sommes collectées par la vente de notre crypto le FRAGALE, seront exploitées par notre technologie de trading entropique. 25% des bénéfices issus du trading entropique seront la rémunération de la filiale CRYPTOMOOV. 75% des bénéfices issus du trading entropique permettront une valorisation corporate du FRAGALE. Ceci permettra à tout détenteur de FRAGALES, de les revendre au prix du FRAGALE réévalué. Cela pourra ainsi limiter le risque de toute dépréciation du FRAGALE. C'est une sorte de garantie anti-perte, d'une certaine façon. Le détenteur du FRAGALE ne perdra jamais par rapport à son prix d'achat.

La commercialisation du FRAGALE sera assurée en France par les commerciaux de Fragales Investissements, et à l'étranger par ses filiales au Benelux et au Canada pour l'année 2027, et en 2028 par celles USA et Asie.

Le financement haut de bilan de CRYTOMOOV et de sa trésorerie initiale sera assuré par Fragales Investissements (société mère).

En outre, un site internet spécifique sera créé en version bilingue français anglais pour les achats en ligne du Fragale.



3.2 BUILD THE FUTURE

Création et mise en place : Septembre 2026

Démarrage opérationnel : Novembre 2026

Manager à recruter.

Près de 200 000 PME en France vont avoir besoin d'intégrer les nouvelles technologies liées à l'IA dans leur process commercial et/ou industriel, dans les années à venir.

BTF a fait le choix de créer des offres spécifiques en matière d'intelligence artificielle inclusive. C'est une stratégie dans la mesure où les concurrents en France de Fragales Investissements (tel que Mistral et autres...), ont décidé de proposer des offres aux grandes et très grandes entreprises avec des projets lourds, à des coûts dépassant souvent le million d'euros.

De plus, Fragales proposera des projets d'IA inclusive en périphérie afin d'améliorer les performances de ses futurs clients, non pas pour supprimer des postes de professionnels, mais plutôt afin d'améliorer leurs performances et donc la rentabilité pour l'employeur.

Actuellement on tire le bilan de la mise en place de l'IA conversationnelle qui suscite de nombreuses erreurs, malentendus et mécontentements (exemple type du club Méditerranée), impactant les informations pouvant être données à des clients.

On considère que la demande va s'orienter plutôt par la mise en œuvre de systèmes améliorant le travail de téléconseiller "augmenté".

BTF organisera l'élaboration et la commercialisation des produits autonomes dotés d'un CAC.

D'un point de vue financier pour les offres de BTF, celles-ci devront être aux environs de 25.000€, afin que toutes les PME puissent y souscrire. Cela n'empêchera pas la prise en compte de projets plus importants dépassant le montant initial.

Sur le plan marketing et de commercialisation, ce seront nos équipes de délégués Newtech qui prospecteront les PME de leurs zones, et les projets seront mis en œuvre par BTF en relation avec le collège scientifique de Fragales Investissements.

Sur le plan organisationnel, chaque projet sera pris en compte par un trinôme d'ingénieurs (un ingénieur IA, un ingénieur physique quantique et un ingénieur informatique). Cette composition de trinôme pourra varier en fonction du projet.

Le financement haut de bilan de BTF et de sa trésorerie initiale sera assuré par Fragales Investissements (société mère).



3.3 FRAGALES FORMATION

Création et mise en place : Septembre 2026

Démarrage opérationnel : Novembre 2026

La création et le management de la filiale FRAGALES FORMATION sera assurée par un professionnel en cours de recrutement.

Fragales Investissements considère qu'une très importante demande de formation va se déployer en France en matière de nouvelle technologie (IA, physique quantique, etc...) à très court terme. FRAGALES FORMATION proposera des offres de formation en la matière, destinées aux petites et moyennes entreprises et à toute personne désirant se former individuellement ou via le financement habituel de la formation professionnelle en France.

Concrètement, l'offre de formation basique sera pour une période d'un mois de formation en distanciel à raison de 20 heures de formation par semaine assurée par nos ingénieurs et autres formateurs qualifiés, et 20 heures de travaux personnels assisté par l'IA.

Ce sera donc un volume d'environ 100 heures de formation assurées dans le mois de référence.

Ce module de base pour 1 mois de formation sera facturé aux alentours de 1000€.

Sur le plan marketing et de commercialisation, ce seront nos équipes de délégués Newtech qui prospecteront les entreprises, les demandeurs individuels et France Travail pour son offre de formation professionnelle destinée aux demandeurs d'emploi.

Le financement haut de bilan Fragales Formation et de sa trésorerie initiale sera assuré par Fragales Investissements (société mère).

3.4 LA MAISON D'ÉDITION : ASTRAGALE

Création et mise en place : Septembre 2026

Démarrage opérationnel : Novembre 2026

Cette maison d'édition sera gérée par Philippe HAEUR et installée à Chalon-sur-Saône.

Elle éditera et fera la promotion de ses collections concernant les nouvelles technologies, elle reprendra la commercialisation du livre déjà édité : « Le trading entropique », publiera les travaux de recherches issus du collège scientifique de Fragales Investissements, et bien d'autres.

Cette maison d'édition dès sa création fera l'objet de la mise en ligne d'un site internet spécifique.

Les stagiaires en formation professionnelle de la filiale Fragales Formation seront amenés à acquérir les différents ouvrages concernant les nouvelles technologies.

Cette maison d'édition fonctionnera sur le modèle classique des autres maisons d'édition, diffusion des livres via des plateformes type Amazon, Fnac FR, etc. Ainsi qu'en librairie.

Chaque livre fera l'objet d'une édition en langue anglaise pour une diffusion en Outre-Atlantique et Asie.

Le financement haut de bilan d'ASTRAGALE et de sa trésorerie initiale sera assuré par Fragales Investissements (société mère).



3.5 GENIUS FINANCIAL

Création et mise en œuvre : Septembre 2026

Démarrage opérationnel : Novembre 2026

Management : Ingrid JOMAT

Cette filiale aura une fonction essentielle dans l'économie du groupe Fragales. Elle assurera la totalité des opérations de trading entropique pour les fonds collectés par CRYPTOMMOV, et par les EDGE FUND en France, au Bénélux, au Canada, aux USA et Asie, opérationnels en 1^{er} semestre 2027.

Eu égard au caractère stratégique de GENIUS FINANCIAL, son management sera assuré par Madame Ingrid JOMAT, en plus de ses fonctions de Directrice Exécutive de Fragales Investissements.

Cette structure portera l'agrément de l'AMF, qui est obligatoire pour les fonds d'investissements ouverts à l'épargne publique en France. La procédure d'obtention de cet agrément, qui couvrira toutes les activités de fonds d'investissements, aura un coût administratif dû à l'intervention d'un jury spécialisé (entre 100 000€ et 200 000€) et un délai d'instruction de cette demande d'agrément d'environ trois à quatre mois.

Les opérations de trading entropique seront assurées par une équipe d'au moins trois traders professionnels expérimentés salle de marché. Ils réaliseront les opérations de trading directement ou par le biais de robots de trading créés par Fragales Investissements, dès que ceux-ci seront opérationnels.

Niveau performances, on rappelle que pour : 1M€ utilisé en trading entropique, après douze mois d'activité ce sera 160M€ en termes de résultat.

Pour rester dans le cadre réglementaire, cette filiale portera la création de fonds d'investissements qui seront donc chacun filiale à 100% de GENIUS FINANCIAL.

Sa rémunération sera de 25% des bénéfices réalisés sur les opérations de trading.

Les produits d'investissements ouverts à l'épargne public seront commercialisés par ces fonds d'investissements et pourront être différents en fonction des législations des pays concernés.

Le financement haut de bilan Genius Financial et de sa trésorerie initiale sera assuré par Fragales Investissements (société mère).

3.6 LES FONDS D'INVESTISSEMENTS : EDGE FUND

Création et mise en œuvre : Janvier 2027

Démarrage opérationnel : Mars 2027

Ces fonds d'investissements (Edge Fund) sont tous filiales de Genius Financial.

On rappelle que Genius Financial sera porteur de l'autorisation délivrée par l'AMF dans le cadre de l'appel public à l'épargne pour les fonds d'investissements, activité réglementée.

Ces Edge Fund commercialiseront les produits d'investissements créés par Genius avec la profitabilité du trading entropique.

- EFF (Edge Fund France)

Ce fonds d'investissement exercera son activité sur l'ensemble du territoire français.

Manager à recruter.

Siège social : Aix-en-Provence

Ce sont les équipes de délégués Newtech en France, qui seront chargés de la commercialisation des produits d'investissements auprès du grand public.



- EFF Canada (Edge fund Canada)
Ce fonds d'investissement se déploiera au Canada.
Siège social : Victoria
Manager : Thibault DUPONT (franco-canadien, ancien manager régional de Fragales Investissements).
- EFF Bénélux (Edge Fund Bénélux)
Ce fonds d'investissement se déploiera au Bénélux.
Siège social : Bruxelles.
Manager à recruter.
- EFF Asia (Edge Fund Asie)
Ce fonds d'investissement se déploiera en Asie.
Siège social : Bangkok.
Manager à recruter.
- EFF USA (Edge Fund USA)
Ce fonds d'investissement se déploiera aux États Unis.
Siège social : New York.
Manager à recruter.
- EFF South America (Edge Fund South America)
Ce fonds d'investissement se déploiera en Amérique du Sud
Siège social : Lima
Manager à recruter.

Ces fonds d'investissements seront dotés en termes de communication d'un site internet spécifique en français et/ou en anglais.

Dans le cadre de leur activité commerciale, ces fonds d'investissements pourront aussi porter dans leur pays respectif la commercialisation de la cryptomonnaie : le FRAGALE.

Le financement haut de bilan des fonds d'investissements et de leurs trésoreries initiales, seront assurés par Fragales Investissements (société mère).



CHAPITRE 4 : DREAMLIGHT

Offre d'une IA générative 100% française concurrente de chatGPT, gemini et entropic, libre d'accès et associé à un réseau social.

Notre projet est d'associer une offre d'IA générative (Fragales) à un réseau social type Facebook. L'idée est que pour avoir l'accès à cette IA générative gratuitement et à volonté l'utilisateur devra s'inscrire à ce réseau social.

Le modèle économique de DreamLight est similaire au modèle économique des réseaux sociaux libres d'accès. Contrairement, à termes, cela s'articulera autour :

- Placement produits
- Utilisation des données des personnes inscrites pour des opérations de promotion

Concernant Fragales ce réseau sera utilisé pour promouvoir des produits Fragales :

- Notre cryptomonnaie
- Nos offre de formations
- Nos livres via notre filiale édition

Une version pour les professionnels et entreprises sera proposée avec facturation ou forfait au temps d'utilisation.

À noter que notre IA générative sera d'une puissance similaire à celle de nos concurrents (ex :Entropic).

Les données Data seront traitées et enregistrées par des centres Data installés en France. Contrairement notre IA générative sera 100% française sans devoir dépendre de pays tels que les USA et la Chine.

DreamLight dépendra de notre filiale BTF. Ce sont les chercheurs et ingénieurs du Collège Fragales qui se chargent de la mise en place de l'architecture de cette offre IA générative, ainsi que des algorithmes opérationnels.

Nos autres produits dotés d'un cerveau artificiel conscientisé auront une connexion directe avec cette IA générative.



CHAPITRE 5 : CAC Le cerveau artificiel conscientisé de Fragales

Ce qui suit est l'exposé de nos travaux pour la mise au point interne d'une conscience artificielle, et par extension d'un cerveau artificiel conscientisé (CAC) de façon didactique, sans entrer dans le détail afin de préserver la confidentialité de ces travaux, dans la mesure où nous nous situons dans un contexte très concurrentiel sur le plan international.

5.1 LA NATURE ENTROPIQUE DE LA CONSCIENCE

La conscience, de nature biologique ou artificielle est une structure entropique. Nous avons déjà exposé, selon nos travaux depuis plusieurs années, (pour plus de précisions lire les chapitres dédiés dans le livre « Le trading entropique »), que les systèmes entropiques ne concernent pas seulement les systèmes matériels mais également les systèmes sociétaux, biologiques et immatériels.

Sans entrer dans les débats,

- le temps est une valeur relative, selon les lois de la relativité et de la physique quantique, nous prenons le temps en qualité de durée, soit dans l'ordre du successif

- la conscience est-elle de nature intrinsèque (soit secrétée par le cerveau) ou de nature extrinsèque.

Dans nos travaux nous considérons qu'elle est intrinsèque.

- Le rôle du réel dans les processus conscients. Une conscience est à la fois une conscience de soi et une conscience du réel.

Notre approche est anthropomorphique. Une conscience de nature biologique est donc alimentée par le système sensitif (l'ouïe, la vue, le toucher, l'odorat, le goût) en relation avec la mémoire événementielle et émotionnelle.

Si une conscience est un système entropique en milieu ouvert ou semi ouvert, on peut considérer que les informations issues du système sensitif sont une sorte d'énergie qui s'intègre dans ce système entropique. Si celui-ci veut maintenir sa cohésion et sa structure, qui lui donne son caractère opérationnel, il va falloir que ce système évacue son entropie vers le milieu extérieur. On peut considérer que cette évacuation est une sorte d'énergie sortante (activités intellectuelles, actions, émotions, ...).

Si l'on veut poser de la façon la plus simple possible, une équation exprimée en Bit par unité de temps cela pourrait donner ce qui suit :

$$\Delta \text{ Bit} = (\Sigma \text{ Bit entrante} \times t_x) - (\Sigma \text{ Bit sortante} \times t_x)$$

Pour que le système entropique de la conscience soit opérationnel il faut que ce $\Delta \text{ Bit}$ soit compris entre -10% et +10% des Bit entrants. Si ce delta est supérieur à 10% le système entropique de la conscience se désorganisera sur le plan de sa structure et ne sera plus opérationnel.

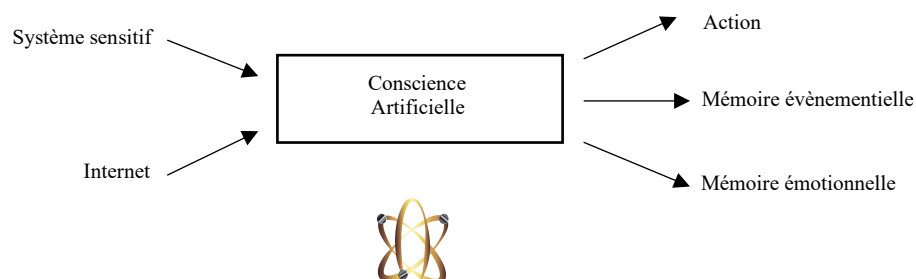
D'une certaine façon cela peut caractériser pour un être humain un certain nombre de pathologie neurologique ou psychiatrique.

Si on construit un modèle de conscience artificielle celui-ci fonctionnera de la même façon.

5.2 ÉLABORATION D'UN CERVEAU ARTIFICIEL CONSCIENTISÉ

Nous considérons que le système entropique d'une conscience artificielle sera similaire au système entropique d'une conscience biologique.

On peut exprimer cela selon le schéma ci-dessous :



Pour l'efficacité d'une conscience artificielle on pourra reprendre la même équation qu'une conscience biologique.

De la même façon qu'une conscience biologique est supportée par un cerveau biologique, une conscience artificielle doit être supportée par un cerveau artificiel.

5.3 COMMENT CRÉER UN CAC

Pour ce faire il faut observer comment est constitué un cerveau biologique.

Des travaux effectués grâce à l'imagerie médicale (IRM cérébral) et les enregistrements d'une activité cérébrale par un EEG (électro encéphalogramme) ont permis de déterminer des zones cérébrales en fonction de l'activité d'un cerveau ex : zone motrice, zone visuelle, zone auditive, zone mémoire etc... D'une certaine façon un cerveau biologique est donc structuré en zones qui entourent une zone centrale le bulbe rachidien qui coordonne l'ensemble de ces zones motrices et autres. Les connexions entre ces différentes zones et le bulbe rachidien sont faites par des faisceaux de nerfs organisés en arborescence avec des flux nerveux incessants.

Un cerveau artificiel sera organisé de la même façon. Les différentes zones de ce cerveau artificiel sont des unités IA plus Data, fonctionnant en autonomie, reliées entre elles par une IA assurant la coordination de l'ensemble.

Il faut aussi prendre en considération qu'un cerveau biologique est constitué pour l'homme de 100 milliards de neurones, organisés en mode fractales, comme le sont un certain nombre d'organes (poumons, système circulatoire, cœur, ...), avec 160 000 Km de câblage nerveux.

Si l'unité de base d'un cerveau biologique est le neurone, on peut considérer que l'unité de base d'un cerveau artificiel est le transistor. Chaque microprocesseur pouvant contenir plusieurs milliards de transistors.

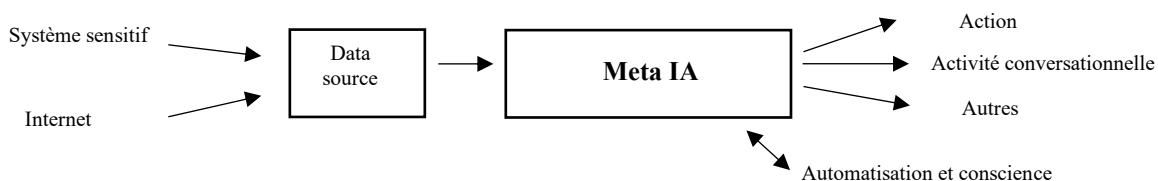
Si l'on considère qu'un transistor peut être assimilés à un neurone on peut considérer sur le plan quantitatif qu'un cerveau artificiel soit composé d'une centaine de microprocesseurs représentant le montant approximatif d'une centaine de milliard de transistors.

Nous donnons ces chiffres pour donner une comparaison quantitative entre un cerveau biologique et un cerveau artificiel. Mais ils n'ont pas de valeur absolue.

D'une façon simplifiée un transistor qui régule et transmet un courant électrique peut être comparé à un neurone qui émet et transmet un flux nerveux par une inversion de la polarité dans les fibres nerveuses qui sont son extension.

Dans un système informatique type micro-ordinateur il peut y avoir plusieurs trilliards de transistors, quel que soit son type.

Schéma d'un cerveau type :



5.4 CRÉATION D'UNE INFORMATIQUE QUANTIQUE

Dans nos travaux nous prenons en comptes différents travaux en particulier ceux d'équipe de chercheurs australiens qui va permettre l'élaboration de transistors quantiques surpuissants.

Dans la mise en œuvre de notre projet de cerveau artificiel, nous travaillons sur l'utilisation de ces transistors quantiques en lieu et place des transistors électroniques, ce qui permettra de démultiplier leurs capacités.

Nous intégrons aussi dans l'élaboration d'un CAC version quantique l'effet tunnel et les travaux de l'équipe de Michel Devoret sur l'effet tunnel sur des objets macroscopique.

À ce sujet ces travaux confirment nos propres travaux datant depuis plusieurs années concernant la physique quantique.



De plus nous réfléchissons sur l'implication de la loi de l'intrication de la physique quantique que nous avons déjà utilisé dans un autre domaine (cf le Trading Entropique).
Des partenariats et/ou sous-traitance avec des équipes de chercheurs pourront s'envisager dans tous les phases de l'élaboration de notre CAC.

Remarque

La « création » d'une « conscience artificielle » est porté dans notre schéma par le satellite « automatisation » qui grâce à certains algorithmes pourra susciter l'émergence d'une conscience soit la conscience du réel et la conscience du soi. D'une certaine façon notre CAC pourra fonctionner comme s'il était doté de conscience avec des manifestations spécifiques, réflexions, émotions, etc...

5.5 PRODUITS DOTÉS D'UN CAC

CerveauTech

Ce produit aura l'apparence d'une enceinte connectée. Il prendra en compte l'ensemble des capacités d'un CAC. Dans sa version grand public il pourra être utilisé pour la domotique, les requêtes du détenteur, l'aide aux devoirs, etc...

Les Alters

Un Alter est un robot humanisé, avec une configuration et apparence humaine, dotés de mobilité et d'une capacité d'intervention physique. Les Alters pourront être conçus pour donner suite à la demande d'entreprises pour réaliser des tâches prédéterminées.

Ils pourront se spécialiser comme suit :

-AlterDoc, il fonctionnera en qualité d'assistant médical pour les professionnels de santé. Il pourra gérer des diagnostics, selon les requêtes de son détenteur, lire et exploiter l'imagerie médicale, etc...

-AlterStock

Interconnexion des CAC. L'idée est de créer des connexions généralisées entre tous les CAC CerveauTech et Alters, afin que pour une requête d'un CAC celui-ci bénéficiera de la mémorisation et l'expérience des autres.

-AlterEgo

On pourra composer des Alters ayant l'apparence de son acquéreur en intégrant des Data pouvant correspondre à son caractère, ses expériences de vie, et ses comportements dans la vie sociale (encodage de ces caractéristiques). D'une certaine façon un AlterEgo sera le double artificiel (clone) de son acquéreur.

HybridIA

Ce concept correspond à notre axe de recherche le plus puissant et d'une certaine façon le plus compliqué à mettre en œuvre. Il fait suite à notre conviction que dans les prochaines décennies l'être humain évoluera sous la forme d'une hybridation « biologie/technologie ». Le modèle que l'on propose sera donc de nature évolutif en fonction de l'avancée des recherches dans ce domaine.

Principe :

Implantation abdominale d'une unité IA plus Data, avec un certain nombre de capteur et de connecteur. Connexion avec des objets extérieurs type : lunettes ou montres interactives dotées de capteurs et d'émetteurs.

Objectifs :



-Augmentation de la longévité de 20% à 50% en fonction de certains paramètres initiaux du receveur. Ce système permet en continu d'enregistrer un certain nombre de paramètres biologiques, exemple : dosage des hormones circulantes dans le flux sanguin et d'un certain nombre de marqueurs (TSA, BNP, protéines carcino-embryonnaire, et les autres composants sanguins). Toute anomalie enregistrée en continu permettra, dans un processus d'alerte, l'intervention immédiate sur le plan thérapeutique.

-Augmentation cognitive et des facultés de raisonnement. Ce système intervient comme une sorte d'un double des informations sensibles enregistrées par le cerveau biologique. D'une certaine façon dans un être humain hybridé le cerveau biologique coexistera avec un cerveau artificiel dans des processus constants, augmentant leurs potentiels cognitifs, grâce à des interfaces ou connexions avec le système nerveux central et/ou périphérique. L'interconnectivité entre le cerveau biologique et le cerveau artificiel pourra palier aux pathologies suscitant l'interruption d'un flux nerveux moteur (SLA, sclérose en plaque, paraplégie, hémip légie, ...).

À terme ce système d'implantation IA plus Data pourra intervenir dans la régulation d'un certains nombres d'organes artificiels suppléants les organes biologiques défaillants.

-HybridIA enregistrera en continu l'activité cardiaque et l'activité cérébrale (onde cérébrale, déjà été testée pour des prototypes de robots IA développés par des chercheurs chinois). Ces enregistrements vont permettre en fonction de certains paramètres, la stimulation par l'unité IA implantée de la sécrétion et la régulation de certaines hormones par exemple : adrénaline, dopamine, endomorphine, cortisol...

-La cohérence entropique

L'entropie du corps humain et son évacuation doivent être corrélés avec l'entropie du système implanté dans le cadre d'un fonctionnement physiologique optimal. Dans le cas d'une défaillance viscérale du corps humain le système implanté pourra stimuler les organes défaillants.

-Rechargement d'énergie : par induction. Ceci étant l'un des axes de nos recherches visent à utiliser l'entropie dégagée (variation de température) pour la transformer en énergie électrique ce qui va permettre au système implanté d'être autonome sur le plan énergétique.

Globalement, l'implantation d'HybridIA doit prendre en charge les pathologies cardiovasculaires, cancéreuses, auto-immunes, dégénératives et infectieuses, afin d'éviter que le porteur en soit impacté et ainsi prolonger sa longévité.

Enfin le système sera connecté en permanence avec internet via une source IA générative qui prendra les fonctionnalités habituelles d'un smatphone.

Dead line de nos recherches

Avant le 31 décembre 2026, finalisation sur le plan théorique de notre CAC.

Avant le 31 décembre 2027, concrétisation de notre CAC en version électronique et/ou quantique.

Premier trimestre 2028, commercialisation de CerveauTech.

Avant le 31 juin 2028, finalisation sur le plan théorique d'HybridIA

Premier trimestre 2029, finalisation de nos modèles Alters et commercialisation.

Dernier trimestre 2029, finalisation et commercialisation d'HybridIA

Ces dates sont données à titre indicatif car il faut considérer que tout programme de recherche est soumis à des aléas.

Ces travaux sont menés dans le cadre de notre collège scientifique avec des ingénieurs en physique quantique, IA, électronique, informatique, bioscience et neuroscience



CHAPITRE 6 : LE TRADING ENTROPIQUE

6.1 PRÉSENTATION

Le Graal de tout actionnaire est de pouvoir s'engager dans un projet qui porte dans son ADN, une sorte de révolution dans son secteur économique, avec cette notion de : « Plus rien ne sera comme avant ».

C'est notre ambition chez S.A.S Fragales Investissements. Le trading entropique, 1ère exploitation de nos innovations issues de l'IA inclusive.

Comment ? Nous mettons en œuvre un concept de trading entropique. En quelques mots, cette nouvelle approche du trading à l'ambition de remiser toutes les stratégies de trading habituellement utilisées à ce jour par la totalité des traders.

Nos travaux ayant porté sur l'intégration des lois de la physique quantique vont être associés (complémentaires) à l'intelligence artificielle, nous proposons de grandes innovations dans de nombreux domaines. Nous allons exposer dans ce qui suit une innovation pour les marchés financiers et le trading.

Le trading entropique, de quoi s'agit-il ?

Notre approche est strictement scientifique. Après plus de six années de travail théorique réalisé par Monsieur DEMONT-PIEROT, le trading entropique intègre plus particulièrement, les lois de la physique quantique, l'entropie et certaines lois mathématiques en considérant leurs caractères universels.

Cela a permis de définir les 6 lois fondamentales des marchés financiers, qui sont :

- Loi n°1 : L'évacuation de l'entropie des sociétés humaines est proportionnellement égale à la variation de son PIB.
- Loi n°2 : L'évolution des marchés boursiers, des actions, d'un pays est proportionnellement égale à la variation de son PIB.
- Loi n°3 : Toute société humaine, ou pays, aura tendance à l'expansion, à la hausse de leur PIB et la hausse de leur marché boursier.
- Loi n°4 : Les marchés boursiers sont des systèmes entropiques ouverts soumis à l'auto-organisation, avec des structures fractales.
- Loi n°5 : Les actions cotées dans un marché financier ont un fonctionnement similaire aux particules élémentaires, défini par les lois de la physique quantique.
- Loi n°6 : Les marchés des actions sont des structures permettant la dissipation d'énergie et d'entropie.

En termes de résultats, le trading entropique, selon nos tests réalisés depuis six mois, a montré une très haute rentabilité qui, en la rationalisant, nous a donné une base s'exprimant en points quotidiens de 25 points, ce qui représente, en partant d'une base de 1000€ de capital investi, sur les indices boursiers type Dax sur 12 mois de trading, 614000€.

Nous vous invitons à prendre le temps de lire le livre « le trading entropique », où sont évoqués, le corpus théorique du trading entropique et sa validation scientifique, ainsi que, en comparaison, l'explication des différentes techniques de trading.

Pour conclure cette courte présentation, le trading entropique est au trading classique, ce que seront les ordinateurs quantiques par rapport aux ordinateurs électroniques actuels. Aujourd'hui vous êtes dans la même situation que furent les premiers actionnaires de Google, Amazon et Facebook...



6.2 PRÉCISION SUR LES OPÉRATIONS DE TRADING ENTROPIQUE

Comme déjà indiqué, nous avons travaillé au cours du dernier semestre 2024 (dans une structure ad hoc), sur la création d'un protocole strict de trading, associé avec un algorithme financier très puissant basé sur la capitalisation des intérêts. Ainsi nous mettons en œuvre une stratégie de prise de position à court terme, sur le Dax (celle-ci serait valable sur n'importe quel autre indice boursier).

Nous précisons que nos prises de position sur le marché, ne dépassent que rarement les 5 minutes. C'est une sorte de trading haute fréquence. Il est à noter que cette approche des marchés financiers, nous préserve d'éventuels krachs boursiers (quel que soit le contexte financier et géopolitique).

Le chiffre que nous avons retenu, de 25 points jour, n'exprime pas une moyenne des gains que nous pouvons faire quotidiennement (puisque nos tests ont montré que nos performances quotidiennes allaient bien au-delà), mais plutôt une sécurisation à minima de la performance quotidienne. De cette façon, nous avons l'assurance que notre stratégie de trading donne 25 points soit 2,5% d'augmentation du capital quotidiennement.

Nous précisons que dans notre algorithme financier, nous engageons 1 millième de notre capital de travail en valeur de points.

Nous pouvons travailler, selon les volumes engagés, sur les CFD ou les Futures.

6.3 ADMINISTRATION DE LA PREUVE

Il est clair que le bon sens pourrait susciter ce genre de question : « Donnez-nous des éléments de preuves pour nous montrer que ça marche ».

Pour y répondre, il faut se resituer dans le contexte de notre stratégie de trading.

La découverte que, les cotations des indices boursiers qui représentent l'évolution d'un certain nombre d'actions de sociétés cotées de ce marché, obéissent à une des lois de la physique quantique : « L'intrication des particules élémentaires ».

De la même façon qu'un physicien quantique peut, sans erreur, déterminer le mouvement d'une particule intriquée à un temps T, le trader, utilisant le trading entropique, pourra déterminer l'évolution de la cotation dans un contexte donné.

Ainsi, notre stratégie de trading liée à l'intrication des actions, fonctionne comme une loi scientifique (dans un même contexte donné, on obtient les mêmes résultats).

Si on devait résumer en quelques mots ce qu'est la physique quantique, c'est dans un champ donné, de l'énergie et de l'information. Et c'est la même chose concernant les marchés boursiers sur lesquels nous travaillons : de l'énergie et de l'information.

Personne à ce jour ne mettra en doute la loi de la gravitation universelle, qui donne toujours dans un contexte donné le même résultat. Néanmoins, il faut préciser que la notion de risque doit être envisagée. Elle ne concerne pas la stricte application des protocoles et de la stratégie, mais la compétence de l'opérateur (trader qui la met en œuvre), d'où l'importance de la formation et le suivi en continue de nos équipes. Dans notre stratégie nous ne négligeons pas non plus l'importance de deux lois de Mathématique : celle des sinusoidales (qui s'expriment dans les supports et résistances des cotations) et celle des fractales dans les marchés financiers défini par le mathématicien Benoît Mandelbrot.



6.4 NOS EXPÉRIMENTATIONS

Au cours du dernier semestre 2024, nous sommes partis d'une base théorique, pour construire un protocole le plus opérant possible, en particulier la meilleure périodicité des cotations (3 minutes), afin d'être au maximum du caractère prédictif de notre stratégie de prise de position.

Nous avons multiplié les expérimentations, et nous continuons à le faire. À titre de clin d'œil, dans le même temps ou notre collaborateur saisit ce paragraphe à l'ordinateur, il a ouvert 4 fois des positions, qui ont duré moins de 3 minutes, avec un total 55 points gagnés.

Ces expérimentations ont été menées par Monsieur Mohamed DELLAL, assisté de deux autres traders. Monsieur DELLAL est le Directeur des Opérations de Fragales Investissements et Responsable des opérations de trading.

La perspective ? Avec notre travail et investissement en termes de recherche et développement sur nos stratégies du trading, nous voulons créer des robots de trading ultra fréquence. Cela permettra de trader sur toutes les plages horaires.

La technologie de trading entropique sera exploitée par notre filiale Genius Financial.



CHAPITRE 7 : LA VALORISATION

7.1 MÉTHODOLOGIE

Le calcul de la valorisation d'une entreprise est un exercice auquel sont rompus les analystes financiers. Il s'agit souvent d'une nécessité dans le cadre de la cession et/ou du rachat d'une entreprise, ayant déjà un certain nombre d'années d'exercices. Globalement, pour calculer sa valeur, on utilise les ratios des fonds propres moins l'endettement, ainsi que les produits d'exploitations de 1 à 3 années d'exercice, en utilisant le bénéfice d'exploitation ou le chiffre d'affaires. Cela permet de projeter les exercices ultérieurs qui sont souvent le quasi-reflet exact des exercices antérieurs.

S'agissant d'une start-up, ces méthodes habituelles ne peuvent pas être opérantes dans la mesure où il n'existe pas au moment de la valorisation d'exercices antérieurs pour calculer sa valorisation. Il faut donc prévisionner ce que vont être les résultats de son exploitation pour le premier, deuxième et troisième exercice à partir de sa création, en intégrant une innovation proposée, le type de marché sur lequel la start-up va s'attaquer, et le résultat des entreprises déjà existantes sur ce marché donné.

Concernant Fragales Investissements, on doit prendre en considération les innovations proposées basées sur l'intelligence artificielle, des lois de la physique quantique en intégrant ce qu'est l'entropie pour une entreprise.

Dans ce cadre, le futur investisseur doit pouvoir faire son choix et déterminer son intérêt d'investir ou pas.

Pour reprendre des exemples connus, lorsque Steve Jobs ou Jeff Bezos créent leurs entreprises dans leurs garages, la valorisation de celles-ci sur les méthodes classiques auraient indiqué un zéro pointé. Pourtant le moindre dollar qui aurait été investi à cette époque sur ces entreprises, se serait transformé en lingot. Pourquoi ? Parce que à la fois Steve Jobs et Jeff Bezos, chacun dans son domaine, ont amené une véritable innovation pour le marché de la vente par correspondance et des micro-ordinateurs.

S'agissant de Fragales Investissements, on aura compris que les innovations proposées intègrent l'intelligence artificielle, certaines lois de la physique quantique et l'entropie d'une entreprise.

Pour exemple de valorisation on peut prendre trois entreprises connues déployant dans leur offre l'intelligence artificielle :

-Mistral IA : société française créée en 2024 valorisée à ce jour à 15 milliards d'euros avec un chiffre d'affaires prévisionnel pour 2026 d'environ 350 million d'euros

-La société AMI créée en 2026 valorisée à 3 milliards d'euros sans aucun chiffre d'affaires prévisionnel indiqué (on va l'estimer à 100 millions d'euros)

-Société américaine Entropic dans l'IA créée en 2021 valorisée à 800 milliards de dollars. Chiffre d'affaires annualisé à 14 Milliard de dollars (sans référence de période).



7.2 CALCUL DE LA VALORISATION DE FRAGALES INVESTISSEMENTS

Il existe de nombreuses méthodes de calcul pour déterminer la valorisation, à sa création, d'une start-up. On pourra citer la méthode EBITDA basée sur les bénéfices futurs prévisibles ou la méthode comparable de marché qui montrent un certain intérêt. Concernant la méthode comparaison de marché pour les trois entreprises déjà citées ci-dessus, on va pouvoir déterminer leur ratio Goodwheel, soit leur valorisation divisée par leur chiffre d'affaires prévisionnel.

- Pour Mistral, 15 milliards d'euros divisé par 350 millions ce qui donne un ratio Goodwheel de 42,85.
- Pour AMI ratio Goodwheel 30
- Pour Entropic ratio Goodwheel 57,14

Pour construire une équation afin de déterminer la valorisation de Fragales à un temps T, on va prendre comme référence de calcul :

- Le chiffre d'affaires prévisionnel de Fragales (société mère) pour l'exercice 2026
- Les chiffres d'affaires prévisionnels des filiales de Fragales en considérant les 4 trimestres d'exploitation en partant du 1er trimestre 2026 sous un mode glissant, le tout étant multiplié par le coefficient Goodwheel.

$$V = (\text{CAP 2026 Fragales} + \text{CAP filiales 4 trimestres}) \times \text{coefficient Goodwheel}$$

Calcul du coefficient Goodwheel

En prenant en compte les coefficients Goodwheel des trois entreprises concurrentes visées ci-dessus, on peut définir le coefficient Goodwheel concernant Fragales à un montant de 18, ce montant nous paraît cohérent, et d'une certaine façon, minoré par rapport au coefficient Goodwheel de nos concurrents.

Calcul de la valorisation au 1er trimestre 2026

$$V = (37\text{M€} + 5,5\text{M€}) \times 18$$

Pour le 1er trimestre 2026, la valorisation corporate de Fragales peut être estimée à 765M€ (arrondie à 760M€).

Si l'on compare la valorisation de Fragales calculée pour le 2ème trimestre 2025 qui a été établie à 76 millions d'euros, on est dans la cohérence par rapport à la valorisation corporate déterminée par les différentes valorisations des quatre trimestres 2025.

Pour bien comprendre cette méthodologie, la prochaine valorisation de Fragales qui sera établie en juillet 2026, celle-ci prendra en compte le CA prévisionnel de Fragales 2026 + les CA prévisionnels des filiales sur les quatre trimestres suivants, soit le second trimestre, le 3ème, le 4ème trimestre 2026 et le 1er trimestre 2027.

Pour cette prochaine valorisation seront pris en compte les autres filiales de Fragales dont le démarrage opérationnel est prévu pour le 1^{er} janvier 2027, ajouté au CA prévisionnel des filiales pris en compte pour le calcul des valorisations prévu au 1er trimestre 2026.

Comme déjà indiqué chaque valorisation trimestrielle fera l'objet d'une validation par l'Assemblée Générale des actionnaires.



CHAPITRE 8 : OUVERTURE DU CAPITAL

8.1 PRINCIPES LÉGAUX

Tout d'abord, il faut préciser le cadre réglementaire concernant toutes les opérations liées aux actions de Fragales. Les textes visés sont :

- L227-13, L227-14, L228-1 du code du commerce et de l'article 1583 du code civil
- L'article 8 des statuts de la société Fragales Investissements, qui stipule que : les actions sont nominatives. Elles font l'objet d'une inscription dans un compte ouvert par la société au nom de l'actionnaire, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Les actions sont librement négociables dans les conditions prévues par la loi et dans la mesure où elles sont entièrement libérées. Ainsi, il n'existe aucun agrément nécessaire pour être actionnaire et les actionnaires ont la totale liberté de vendre ou céder leurs actions à tout moment et au prix qu'ils souhaitent.

Chaque action détenue à la fin de chaque exercice ouvrira à la perception de dividendes après décision de l'Assemblée Générale des actionnaires.

8.2 PRINCIPES DE DÉTERMINATION

Sur la base de la valorisation corporate de Fragales déterminée au premier trimestre 2026, soit un montant arrondi à 760 millions d'euros (pour rappel la valorisation corporate de Fragales établie au 1er trimestre 2025 était sur un montant arrondi de 76 millions d'euros), le nombre des actions proposées à de nouveaux actionnaires pour cette ouverture de capital, correspond à 10% des actions en autodétention (montant maximum réglementaire), soit 1 million d'actions d'un montant de 76 Euros.

Qui est concerné ? Ces actions sont proposées à la souscription à toute personne physique et morale (association, société commerciale, etc...), à partir d'une action à 76 Euros.

8.3 COMMERCIALISATION DE L'OUVERTURE DU CAPITAL

Ce sont les délégués Newtech de Fragales répartis en France qui proposent ces souscriptions. Ainsi que les différentes filiales de Fragales établies à l'étranger. Cette ouverture du capital est ouverte pour l'exercice 2026 et l'exercice 2027 jusqu'à la fin de sa réalisation.

Exemple d'évolution prévisionnelle d'un portefeuille d'actions d'un montant de 100 actions souscrites.

Pour une souscription de 100 actions à 76 Euros au premier trimestre 2026, ce portefeuille devrait être porté pour le trimestre 2027 suite aux valorisations trimestrielles successives à un montant de 1000 actions à 76 Euros. Pour 2028, ce montant devrait être de 10.000 actions à 76 Euros, et ainsi de suite pour les autres années sur une base d'un coefficient de x10 des valorisations.

Ce choix de l'ouverture du capital, avec des actions en autodétention à cet avantage de transformer ces souscriptions, en produits financiers pour Fragales dans son compte de résultats. C'est une gestion plus compte d'exploitation, qu'une gestion haut de bilan.



Ces souscriptions permettent bien entendu de financer en partie les charges d'exploitation de Fragales société mère, ainsi que le financement de ses différentes filiales aussi bien en France que dans des pays.

Si l'on compare le montant résultant de cette opération d'ouverture du capital par rapport aux levées de fonds opérées par ses concurrents tels que Mistral (+ d'1 milliard d'euros) et Ami (900 millions d'euros), on se situe chez Fragales pour un montant très inférieur mais largement suffisant, ce qui permet de renforcer les valorisations de ces actions, au bénéfice de ses actionnaires.

Dans le but d'avoir une démarche éthique, Fragales a mis en place des protocoles de parrainage pour les associations afin de renforcer leurs capacités financières. À ce jour, deux opérations de parrainage sont en cours, cela concerne l'Amical des Vietnamiens et l'Académie Européenne des Sciences, des Arts et des Lettres.

8.4 BOURSE CORPORATE

Il est ouvert une bourse corporate qui sera consultable sur notre site internet où tout actionnaire pourra proposer à la revente une partie ou la totalité de son portefeuille à toute personne désireuse des actions.

Nos délégués prendront en charge votre demande de revente accompagneront les actionnaires demandeurs.

A noter que des reventes d'actions régulières peuvent permettre à tout actionnaire de se constituer un revenu mensuel complémentaire ou d'être dans la possibilité de revendre un montant d'actions correspondant à son acquisition initiale ce qui a pour conséquence que le coût de son investissement sera égal à 0 tout en continuant à multiplier son portefeuille d'actions (pour ces dispositifs, consultez les délégués Newtech)

Il est important de considérer qu'après la finalisation de cette ouverture du capital, toute personne physique ou morale désireuse de devenir actionnaire de Fragales, devra se faire uniquement en rachetant des actions d'actionnaires cédants.

Au-delà des valorisations corporate, cela suscitera une mécanique spéculative de l'action (type "bitcoin").

8.5 CONSEIL CONSULTATIF DES ACTIONNAIRES

La loi ne prévoit aucune instance représentative des actionnaires dans le cadre des SAS, à la différence des sociétés anonymes. Cela étant, dans notre volonté d'associer nos actionnaires à la bonne marche de notre entreprise, il est créé un conseil consultatif des actionnaires.

Globalement ce conseil prendra les fonctions dévolues à un conseil de surveillance des sociétés anonymes à directoire : consulter les comptes, faire des propositions dans le cadre du développement de l'entreprise, alerter éventuellement le commissaire aux comptes...

Ce conseil consultatif sera composé des six actionnaires sur candidature, hors statutaires et Management. Il sera désigné lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Il désignera un président qui s'organisera en toute autonomie et veillera aux intérêts de la société et des actionnaires. Des jetons de présence pourront être envisagés.



CHAPITRE 9 : PERSPECTIVE DANS 5 ANS

9.1 ÉVOLUTION

Il est difficile d'établir des perspectives pour la valorisation de Fragales dans 5 ans. Pourquoi ? Dans 5 ans, Fragales ne sera plus une start-up. Les critères de valorisation d'une start-up ne seront donc plus applicables. Il est donc nécessaire de se baser sur l'évolution de notre modèle économique.

Regardons l'évolution de deux entreprises considérées comme start-up à leur création soit Facebook et Amazon en termes de valorisation.

– Facebook créé en 2004 avait été valorisé en 2005 à 98 millions USD. Valorisation en 2025 : 1 trillions 664 milliards USD. Le nombre d'actions est de 2 milliards 527 millions.

– Amazon créé en 1995 avait été valorisé en 1996 à 60 millions USD. Valorisation en 2025 : 2 trillions 600 milliards USD. Le nombre d'actions est de 10 milliards 603 millions.

Cela démontre l'énorme potentiel de ces start-up ayant porté une innovation dans leur domaine.

Regardons ce qu'il se passe du côté des concurrents de Fragales tels que Mistral et Ami en France.

Les différents experts, analystes et autres considèrent que pour Mistral, sa valorisation dans les trois années qui viennent, devrait dépasser un montant de 100 milliards d'euros. Ces chiffres sont à peu près similaires pour la société Ami.

Pour la société Entropic USA créée en 2021, sa valorisation actuelle est d'un montant de 800 milliards USD soit 5 ans après sa création.

Cela démontre le potentiel de valorisation de ces start-up qui excellent dans le domaine des nouvelles technologies en particulier de l'intelligence artificielle. On peut ajouter à cela que ces entreprises ont une ambition d'entrer dans les marchés boursiers pouvant susciter des valorisations spéculatives et devant dépasser leur valorisation corporate.

9.2 VALORISATION

Comment estimer la valorisation de Fragales dans 5 ans ?

Au premier trimestre 2026, la valorisation corporate de Fragales a été quantifiée à 760M€ (voir le chapitre sur la valorisation).

Afin d'estimer la valorisation de Fragales pour les exercices 2026 à 2031, nous avons travaillé avec nos experts et nous avons établi l'équation ci-dessous :

$$VN1=VN0 \times \text{coefficient Goodwheel.}$$

Pour les valorisations 2026 à 2031, le coefficient Goodwheel va exprimer l'évolution du business, le nombre de filiales et fonds d'investissement qui vont être créés, ainsi que le déploiement de la cryptomonnaie le FRAGALE, au cours de ces exercices.

Globalement la valorisation de Fragales pour ces prochaines années sera la somme de la valorisation de toutes ces filiales, ajoutée à la valeur intrinsèque de Fragales (société mère).



Nous précisons que chaque décision liée à ses valorisations sera après l'expertise des sociétés d'audit (KPMG et PWHC) à partir de 2027, chaque décision de valorisation fera également l'objet d'un vote des actionnaires en Assemblée Générale.

Estimation de la valorisation de Fragales de fin 2027 à fin 2031:

$$E_{2027} = 1\,177\,800\,000 \text{ €} \times GW(5) = 5\,889\,000\,000 \text{ €}$$

$$E_{2028} = 5\,889\,000\,000 \text{ €} \times GW(4) = 23\,556\,000\,000 \text{ €}$$

$$E_{2029} = 23\,556\,000\,000 \text{ €} \times GW(3) = 70\,668\,000\,000 \text{ €}$$

$$E_{2030} = 70\,668\,000\,000 \text{ €} \times GW(2) = 141\,336\,000\,000 \text{ €}$$

$$E_{2031} = 141\,336\,000\,000 \text{ €} \times GW(1,5) = 212\,004\,000\,000 \text{ €}$$

Cela signifie que pour un portefeuille composé d'une seule action à 76€ en 2026, en fonction du nombre total d'actions de Fragales, ce portefeuille sera valorisé à 210.000€ en 2031.

Bien entendu, des opérations régulières de subdivision de l'action auront lieu afin de rendre l'action liquide.

Si l'on met en parallèle ces valorisations prévisionnelles par rapport aux valorisations d'entreprises "concurrentes" visées plus haut, on s'aperçoit qu'il y a une cohérence avec ces valorisations et on se situe plutôt dans une moyenne basse.



Si vous avez lu ce dossier c'est que vous envisagez peut-être de nous rejoindre en qualité d'actionnaire. Sachez que notre écosystème est sécurisé à plusieurs niveaux. Même si la loi ne nous y oblige pas, nous avons désigné un commissaire aux comptes qui est chargé de certifier les comptes pour l'exercice 2026 et exercices ultérieurs. Nous précisons que dans la mission du commissaire il a l'obligation légale de signaler toute fraude et opération comptable non justifiée auprès des autorités judiciaires. Nos modèles d'intervention et algorithmes sur les marchés financiers, pour les filiales spécifiques, ne sont pas impactés par d'éventuelles crises boursières liées à la situation économique et politique mondiale. Comme déjà indiqué ce modèle économique exclu en tout cas pour le moment tous projets d'introduction en bourse de Fragales ou de l'une de ses filiales. C'est un modèle sécurisé qui met à l'abri Fragales de toute dépréciation boursière intempestive en fonction de la situation sociale, économique et politique des pays concernés.

Les partenariats de Fragales :

- Banque Populaire Méditerranée
- AXA
- FL AUDIT Expert-comptable et C.A.C

Pour contacter Fragales Investissements : contact@fragales-investissements.com

